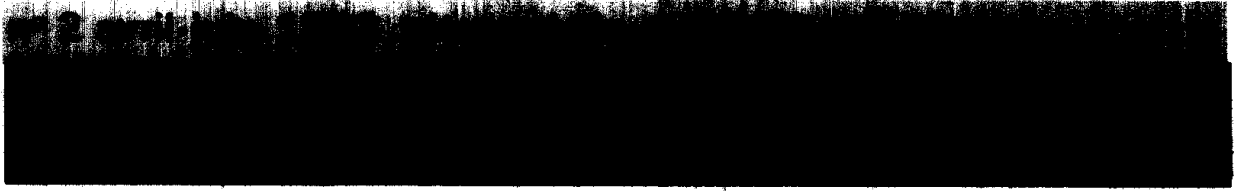


# revue critique de droit international privé

2  
101



2-35

# SOMMAIRE DU N° 2-1993

## Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

Anne LEFEBVRE-TEILLARD. — *Ius sanguinis : L'émergence d'un principe (Éléments d'histoire de la nationalité française)* .....

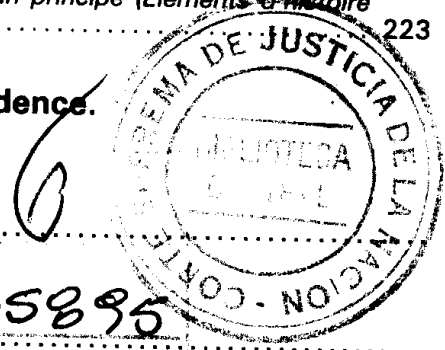
223

## Deuxième Partie. — Jurisprudence.

### I. — NATIONALITÉ.

### II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

### III. — CONFLITS DE LOIS.



85895  
2-35

**Adoption.** — Consentement de l'adopté. — Loi personnelle de l'adopté. — 1° Loi étrangère ignorant l'adoption plénière et l'adoption simple. — Contrariété à l'ordre public. — Application de la loi française. — 2° Loi étrangère prohibant l'adoption. — Autorisation de garde ne pouvant valoir consentement. — Rejet de la demande d'adoption. — Tribunal de grande instance de Paris (1<sup>re</sup> Ch., 1<sup>re</sup> sect. B), 5 février 1992. — Cour d'appel de Versailles (1<sup>re</sup> Ch., 1<sup>re</sup> sect.), 24 septembre 1992, note Elisabeth Poisson-Drocourt, p. 251.

**Convention franco-suisse du 9 septembre 1966.** — Impôt sur la fortune. — Biens immobiliers. — Imposition réservée à l'Etat du lieu de situation. — Cour de cassation (Ch. com.), 24 mars 1992, note Jean-Paul Bertolas et Dany Cohen, p. 261.

**Convention franco-marocaine du 10 août 1981.** — Dissolution du mariage. — Effets pécuniaires. — Absence de dispositions. — Portée. — 2) *Convention de La Haye du 2 octobre 1973.* — Obligations alimentaires. — Loi applicable. — 1° Divorce. — Conséquences pécuniaires. — Loi du divorce. — 2° Ordre public. — Divorce. — Loi ignorant les effets pécuniaires du divorce. — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 16 juillet 1992, note Patrick Courbe, p. 269.

**Loi étrangère.** — Application d'office. — Filiation. — Article 311-14 du code civil. — Recherche de paternité naturelle. — Mère algérienne. — Loi algérienne applicable. — Article 12, alinéa 1, du nouveau code de procédure civile. — Cour de cassation (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 18 novembre 1992, note Bertrand Ancel, p. 276.

**Régime matrimonial.** — Changement. — Régime initial allemand. — Loi allemande applicable. — Changement possible. — Choix d'un régime conventionnel français. — Acte notarié passé en France. — Homologation judiciaire. — Nécessité. — 2) *Convention de La Haye du 14 mars 1978.* — Articles 6 et 21. — Application dans le temps. — Cour d'appel de Colmar (1<sup>re</sup> Ch. civ.), 19 janvier 1993, note Paul Lagarde, p. 281.

### IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

**Exception d'incompétence internationale.** — Absence de désignation d'une juridiction étrangère déterminée. — Recevabilité (oui). — 2) *Compétence.* — Inscription provisoire d'hypothèque judiciaire. — Immeuble situé en France. — Plaideurs domiciliés à l'étranger. — Instance au fond. — Compétence des juridictions françaises. — Cour d'appel de Dijon (1<sup>re</sup> Ch., 1<sup>re</sup> sect.), 27 mai 1992, note Horatia Muir Watt, p. 291.

**Adoption.** — Jugement polonais. — Jugement non revêtu de l'exequatur. — Requête en révocation. — Recevabilité (non). — 2) *Jugement étranger.* — Etat des personnes. — Jugement non revêtu de l'exequatur. — Opposabilité en France (non). — Cour d'appel de Besançon (1<sup>re</sup> ch. civ.), 27 octobre 1992, note Horatia Muir Watt, p. 297.

**Compétence.** — Clause attributive. — Désignation générale des tribunaux d'un Etat. — Election insuffisamment précise. — Nullité. — Cour d'appel de Rouen (2<sup>e</sup> Ch. civ.), 28 janvier 1993, note H.G.T., p. 307.

## V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

**Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968.** — Champ d'application. — Article 1<sup>er</sup>, alinéa 2, point 4. — Arbitrage. — Convention d'arbitrage. — Existence. — Exclusion. — Cour de justice des Communautés européennes, 25 juillet 1991, note Pierre Mayer, p. 310.

**Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968.** — Compétence. — Contrats conclus par les consommateurs. — Article 13, alinéas 1 et 2. — Notion de consommateur. — Action exercée par une société cessionnaire des droits d'un particulier. — Cour de justice des Communautés européennes, 19 janvier 1993, note H. Gaudemet-Tallon, p. 320.

## Troisième Partie. — Documentation.

### I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

*Entraide judiciaire.* — *Matière civile et commerciale.* — *Reconnaissance et exécution des décisions.* — Décret du 15 mars 1993, p. 333. — *Travailleur étranger.* — *Aide à la réinsertion.* — Décret du 29 mars 1993, p. 340.

### II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

*Assurances.* — *Marché unique européen.* — *Entreprises suisses.* — *Assimilation.* — *Assurance sur la vie et en capitalisation.* — *Libre prestation de services.* — Décret du 23 mars 1993, p. 344. — *Etrangers.* — *Carte d'identité de commerçant.* — *Dirigeants sociaux.* — Circulaire du 23 décembre 1992, p. 347. — *Etrangers.* — *Entrée et séjour.* — *Déclaration d'entrée.* — *Responsabilité des entreprises de transport.* — Décret du 8 février 1993, p. 350.

### III. — Communautés européennes.

Textes reproduits :

*Biens culturels.* — *Exportation illicite.* — *Restitution.* — Directive du 15 mars 1993, p. 354.

### IV. — Informations diverses.

*Actes d'état civil.* — *Actes dressés à l'étranger.* — *Force probante.* — Réponse du ministre, p. 360. — *Nationalité française.* — *Naturalisation.* — *Assistance d'un avocat.* — *Articles 113 et 114 du code de la nationalité.* — *Portée.* — Réponse du ministre, p. 361. — *Surendettement des particuliers.* — *Loi du 31 décembre 1989.* — *Personnes résidant à l'étranger.* — *Application (non).* — Réponse du ministre, p. 362. — *République yéménite.* — *Droit international privé.* — *Note de présentation,* par Sami Awad Aldeed Abu-Sahlieh, p. 363. — *Nationalité française.* — *L'application de l'article 153 du code de la nationalité française,* par Georges Olekhovitch, p. 371. — *Comité français de droit international privé,* par Jean-Pierre Rémy.

## Quatrième Partie. — Bibliographie.

- I. — Livres. — Cadiet (Loïc), *Droit judiciaire privé* (Bertrand Ancel), p. 385. — Dahan (Maurice), *La pratique française du droit du commerce international, t. I : Les échanges internationaux* (Paul Lagarde), p. 387. — *Droit et politique de la nationalité en France depuis les années 60. De la Communauté française à la Communauté européenne* (André Géraud), p. 389. — Gonzales Campos (Julio D.), Fernandez Rozas (Jose Carlos), Calvo Caravaca (Alfonso Luis), Virgos Soriano (Miguel) Amores Conradi (Miguel A.), Dominguez Lozano (Pilar), *Derecho internacional privado. Parte especial* (Christian Gavalda), p. 391. — Juenger (Freidrich K.), *Choice of Law and Multistate Justice* (Horatia Muir Watt), p. 392. — Panzera (Antonio Filippo), *La circolazione delle persone fra Italia e stati confinanti (Profili giuridici)* (Bertrand Ancel), p. 394. — Peyrard (G.), *Recueil de textes (Droit international privé et droit du commerce international)* (H.M.W.), p. 396. — Piehl (Hansjörg), *Bestechungsgelder im internationalen Wirtschaftsverkehr* (Paul Lagarde), p. 397.

### II. — Revues.

.....